



MISSION ÎLE DE LA CITÉ

www.missioniledelacite.paris
#iledelacite



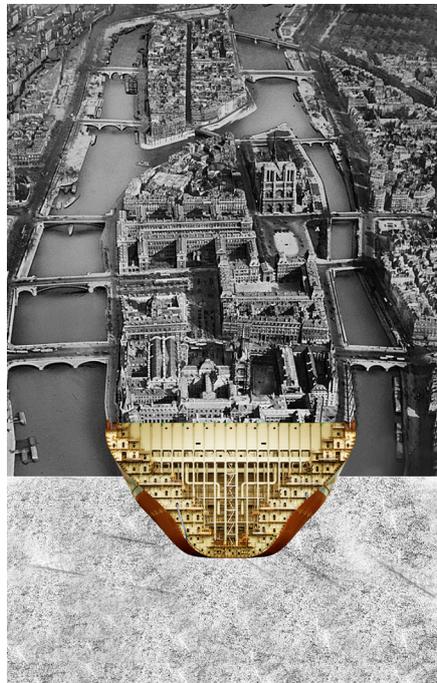
La métamorphose de l'Île de la Cité

La mission Île de la Cité, instituée par Monsieur François Hollande, Président de la République, en accord avec Madame Anne Hidalgo, maire de Paris, en décembre 2015, avait pour objet **d'émettre des propositions permettant d'envisager l'avenir de l'Île de la Cité à l'horizon des vingt-cinq prochaines années**. Véritable cœur de Paris et de la métropole, l'Île de la Cité n'a pourtant pas fait l'objet d'un projet d'aménagement global porté par les pouvoirs publics depuis les grands travaux du Baron Haussmann au XIX^e siècle.

La mission s'est donc attachée, dans un premier temps, à mener une étude urbaine approfondie du territoire de l'Île de la Cité afin de dresser un constat le plus précis possible de l'organisation spatiale des lieux. L'étude est couplée d'une analyse approfondie de l'ensemble des données démographiques, économiques ou encore sociales disponibles. Il en ressort que **l'Île de la Cité est un objet urbain non-identifié**. Ensermée dans un jeu de protections patrimoniales (nombreux classements Monuments historiques, inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité établie par l'Unesco...) justifiée par la haute qualité architecturale et historique des bâtiments et du paysage général des rives de la Seine, l'île apparaît comme achevée. Il n'est plus possible d'y édifier de nouveaux bâtiments. Pour autant, les infrastructures, notamment touristiques et commerciales, ne sont pas la hauteur d'un lieu parcouru chaque année par des millions de touristes. L'île n'est pas non plus, tout à fait, une cité administrative, même si les nombreuses administrations présentes sur le site apparaissent comme autant de citadelles hermétiques qui empêchent la vie urbaine de se développer. C'est là peut-être une des causes du déclin démographique de l'île, dont le nombre d'habitants est estimé à 1 000 habitants, desquels il faut probablement défalquer les résidents qui n'occupent pas véritablement le logement mais le mette à disposition des touristes sur des plateformes du type Air BnB. À cela s'ajoute l'éloignement de l'Île de la Cité des logiques de politiques publiques (pas de bureau de vote, très peu d'infrastructures publiques ouvertes au public...).

Changer cet état de fait impose donc, aux yeux de la mission, de recourir à une démarche extrêmement volontariste des pouvoirs publics. En premier lieu, **tout projet d'ampleur ne pourra prendre corps qu'à condition d'être le fruit d'une vision partagée entre l'État et la Ville de Paris**, dont les compétences et les responsabilités s'entrecroisent peut-être plus qu'ailleurs. Cette action pourrait passer prioritairement par une révision des logiques spatiales de l'île et par la transformation de son schéma de mobilité. Ainsi, la mission propose de dépasser la logique des traversées Nord-Sud de l'île pour privilégier un fonctionnement circulaire. Au cœur de l'île, une vaste Place de Lutèce pourrait être créée, sorte de place majeure, telle la place Saint-Marc de Venise, et qui desservirait le pôle culturel du Palais de Justice, matérialisé par la réunification par le Centre des monuments nationaux des parcours de visite de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle, et, à l'opposé, l'Hôtel-Dieu dont les cours intérieures seraient reliées directement au parvis de la cathédrale. La mission mise en outre sur les circulations douces et propose de rendre aux piétons l'ensemble des quais Sud de l'île, sous la forme

d'une promenade paysagère végétalisée. Ce lien retrouvé avec la Seine est le deuxième grand enjeu d'une intervention d'aménagement global de l'île. Ainsi, il pourrait être fait usage davantage du petit bras de la Seine, au Sud de l'île, notamment au moyen de plateformes flottantes permettant d'accueillir de nouvelles activités (restauration, loisirs culturels...). En outre, la mission propose la création d'un débarcadère qui desserve directement depuis la Seine le parvis de Notre-Dame de Paris. Enfin, pour renforcer les attraits culturels et touristiques de l'île tout en permettant le développement du commerce et des fonctions résidentielles, la mission se prononce en faveur d'une utilisation raisonnée de la sous-face de l'île, c'est-à-dire de souterrains directement reliés au niveau 0, notamment au moyen de sols de verre. Les superficies ainsi gagnées permettront notamment d'accueillir des infrastructures favorisant les activités culturelles et commerciales, mais aussi de faciliter le fonctionnement des administrations présentes sur l'île (nouvelles entrées...). C'est aussi le sens de la proposition consistant à recouvrir de verrières les cours intérieures des différents bâtiments publics; cette dernière proposition répondant également à des objectifs de développement durable, par exemple en matière d'isolation thermique des bâtiments sans jamais en altérer la qualité architecturale et les façades.



L'île-monument

Pour finir, **la mission propose un calendrier et un système de gouvernance à même de pouvoir favoriser le déploiement de ce projet ambitieux**. Ainsi, la stratégie proposée articule des mesures de court terme à un plan d'action aux échéances 2024 – soit au moment de la potentielle tenue des Jeux olympiques à Paris et à la veille de l'Exposition universelle de 2025 – et 2040. Les mesures de court terme pourront être prises au moyen des outils de gouvernance déjà en place. Ainsi en est-il de la création d'une promenade sur les quais Sud ou de la reconfiguration du schéma de mobilité de l'île. De la même manière, l'on peut aisément enclencher le chantier de la création de cette vaste place de Lutèce et de son corollaire, la réunification des parcours de visite de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle. Toutefois, pour aller plus loin, la mission préconise d'une part de développer des outils de gouvernance numérique, notamment en

matière de cartographie des usages, et, surtout,

d'instituer, par la loi, un ou une haut-commissaire à l'aménagement de l'Île de la Cité. Sous l'autorité conjointe du Premier ministre et de la Ville de Paris, le ou la haut-commissaire à l'aménagement de l'Île de la Cité aurait pour mission d'assurer la cohérence des différentes interventions à venir sur l'île, dans le respect d'un projet d'aménagement global, tout en veillant au respect des échéances et à l'équilibre financier de l'ensemble de l'opération.

Au total, ce sont trente-cinq propositions qui sont soumises par la mission au Président de la République pour rendre à la Cité son rôle de cœur battant de la capitale et de la métropole francilienne. Pour faire émerger une vraie vie urbaine. Pour faire renaître, enfin, le désir d'une île.

DÉCOUVREZ LE RAPPORT, LES 35 PROPOSITIONS ET LES VISUELS SUR WWW.MISSIONILEDELACITE.PARIS

Paris, le 7 décembre 2016

Monsieur le Président de la République,

Au cœur de cœur de la Ville de Paris et de la métropole francilienne, l'Île de la Cité offre un ensemble exceptionnel de paysages urbains, de monuments, de souvenirs historiques, de réminiscences littéraires et artistiques. La charge émotionnelle est si forte que l'on oublierait presque la réalité. Celle d'une histoire commençant par plus d'un millénaire d'urbanisation organique visant à lutter contre la Seine, au point de rompre son rapport à la géographie. Celle d'une mutation violente, quand Napoléon III et le Baron Haussmann mirent en place, sous couvert d'urbanisme hygiéniste, un plan impérial de contrôle de l'espace public par l'administration au détriment de son appropriation par les citoyens. Enfin celle d'aujourd'hui, qui sur de grandes places vides révèle une île désertée par les Parisiens et méconnue des touristes, qui derrière ses nobles façades masque une relation paradoxale et douloureuse d'une administration publique avec son bâti, à la fois source de son inconfort et de sa fierté.

Au milieu des façades hermétiques du Palais de Justice, de l'Hôtel-Dieu et de la Préfecture de Police, l'absence de définition claire du statut de chaque parcelle de l'espace public empêche l'appropriation de cette cité insulaire par la communauté. Les commerces se font rares. L'hyper-fréquentation des lieux culturels et touristiques que sont la cathédrale, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle ne suffisent pas à rendre vivante une île dont la démographie des résidents décline.

L'occasion s'offre aujourd'hui d'ouvrir une nouvelle époque dans l'histoire de l'Île de la Cité. Alors que les grandes administrations de l'île préparent leur avenir, que le centre de Paris connaît une série d'évolutions majeures, depuis la Samaritaine jusqu'à la reconquête des berges de Seine, et que la perspective de la tenue des Jeux olympiques de 2024 et de l'Exposition universelle de 2025 invite le monde à redécouvrir la ville des Lumières, l'Île de la Cité apparaît comme le territoire le plus propice au déploiement d'une grande ambition urbaine, culturelle, architecturale et économique, qui contribue au rayonnement de la France.

Le projet urbain exposé ici se propose d'avancer sur la voie d'un projet d'ensemble, faisant évoluer l'île aux monuments vers une « île-monument ». Cette approche présente l'intérêt d'exploiter la force d'un projet global pour franchir les nombreux obstacles techniques, juridiques, et financiers, tout en s'attachant à la finesse des interventions architecturales, qui viseront au respect et à la mise en évidence de ce patrimoine dont l'Unesco a reconnu la valeur universelle exceptionnelle et qui nous est si cher.

Afin de maintenir la cohérence architecturale de l'ensemble, les fictions accompagnant l'étude s'emploient à révéler les possibles en investissant chaque anfractuosité de l'île, ses espaces cachés, cours intérieures, passages et sous-sols. Ce travail rappelle la richesse d'une île paradoxalement peu dense, dont on estime le foncier disponible à plus de 100 000m², gage du réalisme économique d'un grand projet.

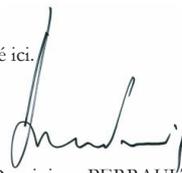
Mais pour que la politique puisse soutenir dans la durée l'ambition d'un projet sur 25 ans, l'île devra d'abord retrouver les faveurs des citoyens. Cela peut commencer dès demain, avec la piétonisation des quais Sud, se poursuivre en 2024, avec la révélation d'un sol uni sur la place centrale liant Palais de Justice et Hôtel-Dieu, et s'achever en 2040 avec une plus grande ouverture au public dans toutes les forteresses institutionnelles d'aujourd'hui.

L'objectif est de créer une île assumant sa géographie, aux activités multiples et aux mobilités repensées, ouverte et accueillante ; une île de rencontres et de projets, spécifique mais créatrice de liens entre les quartiers du centre de la capitale ; une île, enfin, capable de redevenir la vitrine d'excellence urbaine que Paris mérite.

Faire à nouveau battre le cœur de Paris, telle est l'ambition du projet présenté ici.



Philippe BÉLAVAL
Président
du Centre des monuments nationaux



Dominique PERRAULT
Architecte
Membre de l'Institut

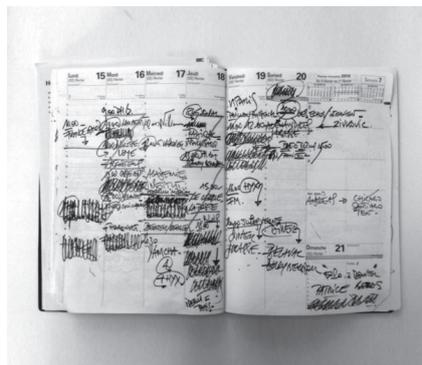
Monsieur François Hollande
Président de la République Française

LA MISSION EN UN COUP D'ŒIL



Février

Réunion à l'Élysée avec le Président de la République François Hollande, la Ministre de la Culture Audrey Azoulay, la Maire de Paris Anne Hidalgo, Philippe Béval, Dominique Perrault et d'autres représentants.



Février > Décembre

Philippe Béval et Dominique Perrault rencontrent des représentants des nombreux ministères et institutions implantés sur l'Île de la Cité: Ville de Paris, Justice, Intérieur, AP-HP, Diocèse de Paris, etc.



Bienvenue!
Sur ce site, vous pouvez suivre les actualités de la mission sur l'île de la Cité créée par le Président de la République à Philippe Béval et Dominique Perrault. Cette mission a pour objectif de recueillir et de transmettre à l'ensemble de ceux qui ont des compétences professionnelles, notamment en matière d'usage et de rayonnement.

Février

Lancement du site!
www.missioniledelacite.paris
Twitter: @mission_idc #iledelacite
Facebook: Mission Île de la Cité



Février

Dominique Perrault participe au jury de diplôme de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (Studio dirigé par J.P. Midant).



Février > Octobre

L'équipe visite la crypte archéologique sur le parvis de Notre Dame, l'Hôtel-Dieu, le Palais de Justice, la Conciergerie, etc.



Mars

Lancement du dialogue avec les habitants, pour recueillir leurs visions de l'île, leurs souhaits et propositions pour l'île par e-mail et réseaux sociaux (Flickr, Twitter, etc.).



16 Décembre

Philippe Béval et Dominique Perrault remettent à François Hollande, Président de la République, accompagné d'Anne Hidalgo, maire de Paris, le rapport officiel de la mission, en présence de Bruno Le Roux, Ministre de l'Intérieur et d'Audrey Azoulay, Ministre de la Culture.



18 Décembre

Le Journal du Dimanche publie un article en exclusivité, présentant le rapport de la mission et ses principales orientations.



Février > Avril 2017

Les conclusions de la mission font l'objet d'une exposition à la Conciergerie, de publications, du site et des réseaux sociaux.